



**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est
Jeudi 18 septembre 2025, à 19h30,
au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5 à Neuchâtel**

Bienvenue

Blaise Horisberger, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Environ 20 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- M. Blaise Horisberger, président
- M. Christian Giroud, secrétaire
- Mme Solange Da Silva
- M. Frédéric Fuchs, membre
- M. Ivan Kostakev, membre

Excusée : Mme Giovanna Golisciano

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Philippe Oberson s'annonce pour cette tâche.

Assemblée citoyenne du 7 novembre 2023, réponses reçues

Frédéric Fuchs résume la réponse relative au mandat « Création d'une place de quartier à la Rue de l'Orée ». La piétonnisation n'est pas envisagée à l'heure actuelle, car il y a le ramassage des déchets à l'écopoint à l'entrée ouest. Il y a des espaces verts et la forêt à proximité. Un aménagement ponctuel est envisagé avec du mobilier urbain déplaçable.

Ivan Kostakev informe qu'un emplacement a été identifié pour la « Réalisation d'une buvette à la plaine du Mail ». Un appel d'offre pour la création d'un point de vente saisonnier sera fait en 2026. Blaise Horisberger, initiateur du mandat citoyen, informe que sa proposition voulait une concertation avec les usagers de la plaine du Mail et que la réponse ne suit pas cette voie. Il a déjà pris contact avec la Ville et différentes associations, ainsi que le club de pétanque. Une rencontre pourrait être envisagée.

Assemblée citoyenne du 17 mars 2025, réponse reçue

Solange Da Silva donne les informations relatives au mandat citoyen « Abris vélos sur la Rue de l'Orée ». La Ville va élaborer une planification directrice pour équiper les supports à vélos sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2025.

Les réponses complètes pourront être consultés sur le site internet des assemblées citoyennes : <https://www.neuchatelville.ch/ac-neuchatelest>

Présentations et mise au vote du mandat citoyen

Christian Giroud présente son mandat intitulé « Aménager une zone de détente accueillante dans le cirque forestier du Bois de l'Hôpital ». Cartes et photos à l'appui, il souhaite que la Ville aménage quelques bancs, 1 table et remette la fontaine en état de marche.

Résultat du vote

Oui : 15 / Non : 0

Présentations et mise au vote du projet citoyen

Madame Marion Tellier aimerait faire distribuer dans le quartier de Neuchâtel Est, un flyer pour sensibiliser la population à une tonte différente. Le budget demandé à l'assemblée se monte à CHF 3'895.-

Résultat du vote

Oui : 11 / Non : 0

Elle est invitée par les membres du bureau à continuer les discussions pour un éventuel article dans le N+ ou une autre forme de communication.

Présentations et mise au vote de la résolution

Madame Mahshid Essalat-Weber souhaite faire parvenir sa résolution au Conseil communal. Elle souhaite la création d'un quartier artistique à La Coudre pour les droits des femmes.

Résultat du vote

Oui : 14 / Non : 0

Lieu des prochaines assemblées citoyenne pour Neuchâtel Est

Blaise Horisberger explique que les prochaines assemblées citoyennes pourraient se dérouler dans la salle de chant du collège du Crêt-du-Chêne dès 2026, l'assemblée est invitée à se prononcer sur cette proposition.

Prochaines séances dans la salle de chant du collège du Crêt-du-Chêne

Oui : 11 / Non : 1

Un citoyen propose d'étudier l'option du collège du Mail pour le futur.

Dépôt spontané de proposition citoyenne

Il n'y a pas de dépôt spontané.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2026

Assemblée du printemps : le jeudi 12 mars 2026, délai pour le dépôt des propositions le samedi 21 février 2026.

Assemblée d'automne : le jeudi 17 septembre 2026.

Divers

Christian Giroud proposera à la prochaine assemblée citoyenne, la création d'un canapé forestier. Il va s'approcher des écoles pour voir s'il y a une motivation de leurs côtés.

Ivan Kostakev annonce son futur déménagement, il va donc quitter sa fonction de membre du bureau pour la prochaine assemblée.

Lors de la prochaine séance, il y aura le renouvellement des membres du bureau par tirage au sort, toute la population sera invitée.

Un citoyen s'offusque de la fermeture du Chemin de la Favarge, il estime que les autorités ne donnent pas de solution acceptable (passage par le Mail, avec les élèves et les travaux). Il a envoyé un courriel au Conseil communal sans réponse à ce jour. Il est invité de s'approcher du délégué de quartier pour coordonner le retour sur sa demande.

La séance est levée à 21h00.

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 23 septembre 2025

Yvan Caldarese

Rédacteur du procès-verbal